

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres

En exercice 11

Présents 7

Absente représentée : 1

Votants 8

CONVOCATION : 01/09/2011

AFFICHAGE : 12/09/2011

OBJET : TA (TAXE D'AMAENAGEMENT)

L'an deux mil onze

Le : Six SEPTEMBRE

Le CONSEIL MUNICIPAL DE RANCHOT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MONTIGNON Eric, Maire

PRESENTS : MONTIGNON Eric – LEGAIN Maud - LUCAT Henri – PAUL Didier
REGAZZONI Marc - FOURNIER Daniel– PROUVOT Gérard

ABSENT EXCUSE : ROBERT Sébastien –FRANCIOLI Régis

ABSENTE REPRESENTEE : TISSOT Edith procuration à MONTIGNON Eric

ABSENT : PAUL Gilles

Secrétaire de séance : LEGAIN Maud

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'instituer la Taxe d'Aménagement (TA) sur la Commune de RANCHOT (Jura) à compter du 1^{er} MARS 2012 en remplacement de la TLE actuellement en cours sur notre commune.

FIXE le taux de cette taxe à 3 % pour toutes les catégories.

Cette taxe sera perçue sur les constructions, reconstructions et agrandissements de toute nature et due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire.

COPIE CONFORME AU REGISTRE.

LE MAIRE

E. MONTIGNON